

NON À LA NOUVELLE BAISSÉ DES RETRAITES DU SECTEUR PUBLIC

OUI À LA CONSTRUCTION DE MILLIERS DE LOGEMENTS À LOYERS ABORDABLES

Le Conseil d'État a fait passer une loi visant une nouvelle baisse des retraites du secteur public, qui atteindrait ainsi 22% depuis 2013. Il a choisi de recapitaliser la CPEG en misant sur la bourse. Ce référendum lui oppose une autre solution : renflouer la CPEG en lui transférant des terrains publics pour y construire des logements aux loyers abordables.

RÉFÉRENDUM CANTONAL CONTRE LA LOI 12404 MODIFIANT LA LOI INSTITUANT LA CAISSE DE PRÉVOYANCE DE L'ÉTAT DE GENEVE (LCPEG) (B 5 22)

Les citoyennes et citoyens soussigné-e-s, électrices et électeurs dans le canton de Genève, demandent, conformément aux articles 67 à 70 de la constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012 et aux articles 85 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, que la loi 12404 modifiant la loi instituant la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (LCPEG) (B 5 22) du 14 décembre 2018 soit soumise à la votation populaire. La signature doit être apposée personnellement à la main par le ou la signataire. Cela ne s'applique pas à la personne incapable de le faire par elle-même pour cause d'infirmité. Seul-e-s les électrices et électeurs de nationalité suisse ayant leur droit de vote sur le canton de Genève peuvent signer ce référendum cantonal. En matière cantonale, les électrices et électeurs dès 18 ans, de communes différentes, peuvent signer sur la même feuille. Les Suisses vivant à l'étranger et ayant leur droit de vote sur le canton de Genève peuvent signer ce référendum en inscrivant leur adresse à l'étranger.

Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100 F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al. 1, lettre b, et art. 91 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

| Nom (majuscules) | Prénom (USUEL) | Date de naissance JJ / MM / AAAA | Canton d'origine | Adresse complète (rue, numéro, num. postal, localité) | Signature |
|------------------|----------------|-------------------------------------|---------------------|---|-----------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

A renvoyer **au plus vite** - même incomplète - délai final 7 février 2019 [en courrier A] au :

SIT - syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs - Case postale 3287- 1211 Genève 3

Des listes et des argumentaires supplémentaires peuvent être commandés, sur simple coup de fil, au 022 /3292660



NON À LA NOUVELLE BAISSÉ DES RETRAITES DU SECTEUR PUBLIC

OUI À LA CONSTRUCTION DE MILLIERS DE LOGEMENTS À LOYERS ABORDABLES

3 BONNES RAISONS DE LE SIGNER:

1. Le Grand Conseil a adopté une loi visant à renflouer la CPEG sans réduire une nouvelle fois les prestations des assuré·e·s, ni jeter des milliards d'argent public à la bourse.

Soutenue par la gauche et le MCG, elle s'inspire de l'initiative du Cartel intersyndical et de l'ASLOCA. Elle prévoit un transfert de terrains publics à la Caisse pour y construire des milliers de logements à loyers abordables. C'est une opération gagnant-gagnant pour les futurs retraité·e·s de l'État et les locataires du canton.

2. Le Conseil d'État a fait voter une seconde loi par le Grand Conseil, moins favorable aux assuré·e·s et aux locataires, que nous contestons par voie référendaire.

Cette loi coûtera presque la même chose au contribuable, portera à 22% les baisses des prestations au assuré·e·s et augmentera les prélèvements sur leurs salaires.

Tout cela parce que les milieux immobiliers ne veulent pas que la CPEG les empêche de faire leur beurre en construisant de la PPE et des logements de luxe.

3. Si la loi du Conseil d'État est rejetée par le corps électoral, c'est celle votée en premier par le Grand Conseil qui entrera en vigueur.

Elle est plus favorable aux assuré·e·s.

Elle est plus favorable aux locataires du canton.

En signant ce référendum vous êtes solidaires avec les futurs retraité·e·s du public et les personnes qui cherchent désespérément un logement à loyer abordable !